

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

toluène

Version:8

Date de révision: 5/09/2016

RE EC/830/2015 - ISO 11014-1

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIÉTÉ / L'ENTREPRISE

1. 1. Identificateur de produit: toluène
1. 1. 1. Contient: • toluène
1. 1. 2. N° CE: 203-625-9
1. 1. 3. Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119471310-51-XXXX
1. 2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées: Solvant industriel
L'usage de cette préparation est réservé aux utilisateurs professionnels.
1. 3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité: CIRON SA
Usine du Moulin de Pernaud - BP36
F-33720 Barsac
France
Tél: 05 56 27 40 70
Télécopie: 05 56 27 40 75
Courriel: msds.ciron@ciron.com
1. 4. Numéro d'appel d'urgence: FR - ORFILA Tél: 01.45.42.59.59 # B - Centre Antipoisons Tél: 070/245.245

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2. 1. Classification de la substance ou du mélange: * Liq. infl. 2 / SGH02 - H225 ** Tox. asp. 1 / SGH08 - H304 ** Irr. cut. 2 / SGH07 - H315 ** Repr. 2 / SGH08 - H361 ** STOT un. 3. / SGH07 - H336 ** STOT rép. 2 / SGH08 - H373 ** Tox. aq. chron. 3 / H412 *

2. 2. Éléments d'étiquetage:



Danger

2. 2. 1. Symbole(s) et mention d'avertissement:

2. 2. 2. Mention de danger:

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
H315 Provoque une irritation cutanée.
H361 Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

2. 2. 3. Prévention:

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P240 Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.
P241 Utiliser du matériel [électrique / de ventilation / d'éclairage / ...] antidéflagrant.
P242 Utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles.
P243 Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.
P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
P264 Se laver les mains soigneusement après manipulation.
P280 Porter des gants de protection / des vêtements de protection / un équipement de protection des yeux / du visage.
P201 Se procurer les instructions avant utilisation.
P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
P261 Éviter de respirer les poussières / fumées / gaz / brouillards / vapeurs / aérosols.
P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P260 Ne pas respirer les poussières / fumées / gaz / brouillards / vapeurs / aérosols.

2. 2. 4. Intervention:

P303 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux):
P361 Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés.
P353 Rincer la peau à l'eau / se doucher.
P370 En cas d'incendie:
P378 Utiliser poudre, mousse résistant aux alcools, eau pulvérisée, dioxyde de carbone pour l'extinction.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

toluène

Version:8

Date de révision: 5/09/2016

RE EC/830/2015 - ISO 11014-1

- P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.
P321a Traitement spécifique (voir rubrique n° 4.3.).
P332+P313 En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.
P362 Enlever les vêtements contaminés.
P364 Et les laver avant réutilisation.
P308+P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.
P304 EN CAS D'INHALATION:
P340 Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
P312a Appeler un CENTRE ANTIPOISON / un médecin en cas de malaise.
P301 EN CAS D'INGESTION:
P310a Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON / un médecin.
P331 NE PAS faire vomir.
P314 Consulter un médecin en cas de malaise.
2. 2. 5. Stockage: P403 Stocker dans un endroit bien ventilé.
P235 Tenir au frais.
P405 Garder sous clef.
P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
2. 2. 6. Elimination: P501a Éliminer le contenu / récipient conformément à la réglementation locale / régionale / nationale / international
2. 3. Information(s) complémentaire(s): H412: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
2. 4. Dangers principaux: Facilement inflammable. Irritant pour la peau. Nocif: risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par inhalation. Risque possible pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant. Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion. L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
2. 5. Autres dangers: Attaque de nombreux plastiques. Les vapeurs se mélangent très facilement à l'air.

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3. 1. Substances présentant un danger pour la santé aux termes du RÈGLEMENT (UE) N° 1907/2006 - 1272/2008.

- toluène
- N° Id: 601-021-00-3 - N° CE: 203-625-9 - N° CAS: 108-88-3
- Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119471310-51-XXXX
- Conc. (% pds) : 90 < C <= 100
- SGH :
- * SGH02 - Flamme - Danger - Liq. infl. 2 - H225
- * SGH07 - Point d'exclamation - Attention - STOT un. 3. - H336 * SGH08 - Danger pour la santé
- STOT rép. 2 - H373 - Tox. asp. 1 - H304 - Irr. cut. 2 - H315 - Repr. 2 - H361
- Divers :
- VME ppm = 50 - VME mg/m³ = 188

Les libellés des phrases sont mentionnés à la rubrique 16.

4. PREMIERS SECOURS

4. 1. Description des premiers secours:

4. 1. 1. Conseils généraux: En cas de doute ou de symptômes persistants, toujours consulter un médecin.
4. 1. 2. Inhalation: Transporter la victime à l'air frais, dans un endroit calme et si nécessaire appeler un médecin.
4. 1. 3. Contact avec la peau: Enlever les vêtements souillés, laver la peau avec beaucoup d'eau ou doucher (pendant 15 minutes), et se rendre immédiatement à la clinique.
4. 1. 4. Contact avec les yeux: Laver abondamment à l'eau en gardant les yeux grands ouverts, puis se rendre chez un médecin.
4. 1. 5. Ingestion: Rincer la bouche, ne rien faire boire, calmer la victime, et la conduire immédiatement à la clinique ou chez le médecin.
4. 2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés: Les symptômes sont décrits à la rubrique 11.
4. 2. 1. Inhalation: Les symptômes d'une exposition excessive sont un étourdissement, des maux de tête, une lassitude, des nausées, la perte de conscience, l'arrêt de la respiration. Irrite l'appareil

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

toluène

Version:8

Date de révision: 5/09/2016

RE EC/830/2015 - ISO 11014-1

4. 2. 2. Contact avec la peau: respiratoire et peut provoquer des maux de gorge et déclencher une toux. Peut causer des irritations de la peau / dermatites. Des composants du produit peuvent être absorbés à travers la peau.
4. 2. 3. Contact avec les yeux: Des éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer des irritations.
4. 2. 4. Ingestion: Des concentrations élevées peuvent provoquer des lésions de l'appareil digestif, du foie, des reins et du système nerveux central. L'ingestion du liquide peut entraîner une aspiration au niveau des poumons avec un risque de pneumonie.
4. 3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires : Données non disponibles.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5. 1. Moyens d'extinction: poudre, eau pulvérisée, mousse, dioxyde de carbone
5. 2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange: La combustion produit des gaz toxiques. Les vapeurs se mélangent bien à l'air et des mélanges explosifs se forment rapidement.
5. 3. Conseils aux pompiers: Utiliser un appareil respiratoire autonome et également un vêtement de protection
5. 4. Méthode(s) spéciale(s): Refroidir, si possible les récipients / citernes / réservoirs par pulvérisation d'eau.
5. 5. Moyen(s) d'extinction à ne PAS utiliser pour raison de sécurité: Ne pas utiliser un jet d'eau.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DEVERSEMENT ACCIDENTEL

6. 1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence: Eviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Éliminer les sources d'ignition et ventiler les locaux. Éviter d'inhaler les vapeurs et/ou particules. Se référer aux mesures de protection énumérées dans les rubriques 7 et 8.
6. 2. Précautions pour la protection de l'environnement: Empêcher le liquide d'entrer dans les égouts, les cours d'eau, le sous-sol et les soubassements.
6. 3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage: Éponger avec un produit absorbant inerte (par exemple du sable, de la sciure, un agglomérant universel, un gel de silice). Écoper ou pomper le liquide le plus rapidement possible à l'aide d'une pompe antidéflagrante ou à main. Mettre le liquide recueilli dans un récipient adéquat. Collecter dans des récipients appropriés et fermés pour élimination.
6. 4. Référence à d'autres sections: Voir la rubrique 11 en ce qui concerne la toxicité du produit et la rubrique 10 en ce qui concerne la stabilité et réactivité du produit.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

7. 1. Manipulation:
7. 1. 1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger: Prévoir une aspiration ou/et ventilation adéquate. Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air. Elles peuvent se répandre le long du sol et former des mélanges explosifs avec l'air
7. 1. 2. Mesure(s) d'ordre technique: Eviter l'accumulation de charges électrostatiques (par mise à la terre, par exemple). Ne pas utiliser l'air comprimé pour remplir, mettre en fût ou en oeuvre.
7. 1. 3. Conseil(s) d'utilisation(s): Les emballages déjà ouverts doivent être refermés soigneusement et maintenus debout de manière à éviter toute fuite. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
7. 2. Stockage:
7. 2. 1. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités: Conserver à l'abri des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'ignition. Conserver le récipient bien fermé et dans un endroit bien ventilé.
7. 2. 2. Mesure(s) d'ordre technique: Sol incombustible et imperméable formant cuvette de rétention.
7. 2. 3. Condition(s) de stockage: Conserver à l'écart de toute source d'ignition - Ne pas fumer. Conserver fermé dans un endroit sec, frais et très bien ventilé.
7. 2. 4. Matière(s) incompatible(s) à éloigner: Tenir éloigné d'agents oxydants ainsi que de matériaux fortement acides ou alcalins.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

toluène

Version:8

Date de révision: 5/09/2016

RE EC/830/2015 - ISO 11014-1

7. 2. 5. Type de matériaux à utiliser pour l'emballage / conteneur: acier inoxydable
7. 2. 6. Matériaux d'emballage non adaptés: certains plastiques
7. 3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s): Données non disponibles.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

8. 1. Paramètres de contrôle:

8. 1. 1. Limite(s) d'exposition: • toluène : VME ppm = 50 - VME mg/m³ = 188

- toluène :
 - Divers :
- VME ppm = 50 - VME mg/m³ = 188

8. 1. 2. Mesure(s) d'ordre technique: Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits fermés. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

8. 2. Contrôles de l'exposition:

8. 2. 1. Protection des voies respiratoires: Protection individuelle spéciale: appareil de protection respiratoire à filtre A/P2 pour vapeurs organiques et poussières nocives.

8. 2. 2. Protection des mains: gants en VITON

8. 2. 3. Protection de la peau et du corps: Porter un vêtement de protection approprié

8. 2. 4. Protection des yeux: lunettes de sécurité à protection intégrale

8. 2. 5. Protection individuelle: Eviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

8. 3. Mesure(s) d'hygiène: Ne pas manger, ne pas boire ni fumer pendant le travail.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9. 1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

9. 1. 1. Aspect: liquide
9. 1. 2. Couleur: clair(e) et incolore
9. 1. 3. Odeur: aromatique
9. 1. 4. PH: non applicable
9. 1. 5. Point / intervalle d'ébullition: 111°C
9. 1. 6. Point / intervalle de fusion: -95°C
9. 1. 7. Point d'éclair: 4°C
9. 1. 8. Température d'auto-inflammabilité: 480°C
9. 1. 9. Limites d'explosivité: 1.1/7.1 %vol inf/sup
9. 1. 10. Pression de vapeur: 29 hPa à 20°C
9. 1. 11. Densité relative (eau = 1): 0.870 à 20°C
9. 1. 12. Viscosité: <20.5 mm²/s à 40°C

9. 2. Autres informations:

9. 2. 1. Hydrosolubilité: 0.573-0.587 g/L à 25°C
9. 2. 2. Liposolubilité: Données non disponibles.
9. 2. 3. Solubilité aux solvants: soluble dans certains solvants spécifiques
9. 2. 4. Coefficient de partage n-octanol/eau: Log Pow 2.73

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

toluène

Version:8

Date de révision: 5/09/2016

RE EC/830/2015 - ISO 11014-1

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10. 1. Réactivité: Stable dans les conditions d'utilisation et de stockage recommandées à la rubrique 7.
10. 2. Stabilité chimique: Données non disponibles.
10. 3. Possibilité de réactions dangereuses: Données non disponibles.
10. 4. Conditions à éviter: Eviter toute source d'ignition.
10. 5. Matières incompatibles: Tenir à l'écart d'agents oxydants et de matériaux fortement acides ou alcalins afin d'éviter des réactions exothermiques.
10. 6. Produits de décomposition dangereux: En cas de hautes températures, des produits de décomposition dangereux peuvent se produire tels que de la fumée, des monoxydes et dioxydes de carbone

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11. 1. Informations sur les effets toxicologiques: Danger d'effets irréversibles très graves.
11. 2. Toxicité aiguë:
11. 2. 1. Inhalation: CL50/inhalation/4h/rat = 28.1 mg/L
11. 2. 2. Contact avec la peau: DL50/cutanée/lapin = >5000 mg/kg
11. 2. 3. Contact avec les yeux: Irritant pour les yeux.
11. 2. 4. Ingestion: DL50/orale/rat = 5580 mg/kg
11. 3. Sensibilisation: Aucune réaction de sensibilisation n'a été observée.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12. 1. Toxicité: Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
12. 2. Persistance et dégradabilité: Facilement biodégradable, selon le test OECD concerné.
12. 3. Potentiel de bioaccumulation: Facteur de bio-concentration (FBC) = 90
12. 4. Mobilité dans le sol: Pour d'autres propriétés physico-chimiques, voir le point 9
12. 5. Résultats des évaluations PBT et vPvB: substance non considérée comme PBT / vPvB
12. 6. Autres effets néfastes: Données non disponibles.
12. 6. 1. Toxicité aquatique: CL50/96h/poisson rouge = 5.5 mg/L
12. 7. Information(s) générale(s): Tout écoulement du produit dans les égouts ou les cours d'eau doit être évité.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13. 1. Méthodes de traitement des déchets: Collecter tous les déchets dans des conteneurs appropriés et étiquetés et éliminer conformément aux règlements locaux.
13. 2. Emballages contaminés: Les emballages restent dangereux quand ils sont vides. Continuer à respecter toutes les consignes de sécurité. Les récipients vides seront recyclés, réutilisés ou éliminés en suivant les règlements locaux.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14. 1. Information(s) générale(s): Transporter le produit conformément aux dispositions de l'ADR pour la route, du RID pour le rail, de l'IMDG pour la mer et de l'ICAO/IATA pour le transport par air.
14. 2. Numéro ONU: 1294
14. 2. 1. Nom d'expédition des Nations unies: TOLUENE - TOLUENE

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

toluène

Version:8

Date de révision: 5/09/2016

RE EC/830/2015 - ISO 11014-1

14. 3. Voies terrestres (route, directive 94/55/CE / rail, directive 96/49/CE: ADR/RID):

14. 3. 1. Classe(s) de danger pour le transport:	3
14. 3. 2. Groupe d'emballage:	II
14. 3. 3. Etiquettes ADR/RID:	3
14. 3. 4. Code danger:	33
14. 3. 5. Code de classification et dispositions spéciales:	F1
14. 3. 6. Instructions d'emballage:	P001-IBC02-R001
14. 3. 7. Code de restriction en tunnels:	(D/E)

14. 4. Voies maritimes (IMDG):

14. 4. 1. Classe:	3
14. 4. 2. Groupe d'emballage:	II
14. 4. 3. N° FS:	F-E, S-D
14. 4. 4. Etiquette(s) IMDG:	3
14. 4. 5. Instructions d'emballage:	P001

14. 5. Voies aériennes (ICAO/IATA):

14. 5. 1. ICAO/IATA classe:	3
14. 5. 2. Groupe d'emballage:	II
14. 5. 3. Etiquettes ICAO/IATA:	3
14. 5. 4. Avis ou remarques importantes:	Aéronef passager et cargo

14. 6. Dangers pour l'environnement: Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

14. 7. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur: Facilement inflammable.

14. 8. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC: Données non disponibles.

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15. 1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement: L'usage de cette préparation est réservé aux utilisateurs professionnels. Ne peut être mis sur le marché ni utilisé en tant que substance ou dans des mélanges à une concentration égale ou supérieure à 0.1% en poids dans les adhésifs et dans les peintures par pulvérisation destinés à la vente au public.

15. 2. Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique a été faite pour cette substance.

16. AUTRES INFORMATIONS

16. 1. Législation(s) suivie(s): Cette fiche de données de sécurité répond au règlement (CE) 1907/2006 - 1272/2008 avec ses modifications et adaptations.

16. 2. Texte complet des phrases dont le n° figure en rubrique 3: H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes <ou indiquer tous les organes affectés, s'ils sont connus> à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée <indiquer la voie d'exposition>.
H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H315 Provoque une irritation cutanée.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

toluène

Version:8

Date de révision: 5/09/2016

RE EC/830/2015 - ISO 11014-1

H361 Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus <indiquer l'effet s'il est connu> <indiquer la voie d'exposition s'il est formellement prouvé qu'aucune autre voie d'exposition ne conduit au même danger>.

16. 3. Avis ou remarques importantes: Aucune responsabilité ne sera acceptée (sauf spécifiée par une loi) survenant suite à l'utilisation de l'information reprise dans cette fiche de données de sécurité. Les conditions de travail de l'utilisateur ne nous étant pas connues, les informations données dans la présente fiche de données de sécurité sont basées sur l'état actuel de nos connaissances et sur les réglementations tant de la CE que nationales et communautaires.
16. 4. Restrictions: Cette information se rapporte au produit spécifiquement désigné et peut ne pas être valable en combinaison avec d'autre(s) produit(s). Le produit ne doit pas être utilisé à d'autres usages que ceux spécifiés ci-dessus sans avoir obtenu au préalable des instructions de manipulation écrites. L'usage de cette préparation est réservé aux utilisateurs professionnels.
16. 5. Historique:
16. 5. 1. Date de la première édition: 24/01/2003
16. 5. 2. Date de la révision précédente: 21/09/2011
16. 5. 3. Date de révision: 5/09/2016
16. 5. 4. Version: 8
16. 6. Réalisé par: Sds